



**Conseil de Communauté**

**Compte rendu succinct**

Affiché au siège de la  
C.A.G.B. le :  
19/10/2007

**Séance du vendredi 12 octobre 2007  
qui s'est déroulée à la C.C.I.D du Doubs**

Visé par :  
La Directrice Générale  
Adjointe des services,  
écile Genty-Guemard

**PRESENCES**

- **liste des présents annexée**

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Conseil de Communauté s'est réuni le vendredi 12 octobre 2007 à 18 heures 00 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

**Commission n°01 : Finances et personnel**

**Finances**

**↳ R- I.1.1 - Décision modificative n°2**

A l'unanimité, 1 abstention, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'adoption de cette proposition de Décision Modificative n°2 au titre du budget 2007 pour le budget principal et les budgets annexes de la CAGB.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 83            Contre : 0            Abstention : 1

**↳ R- I.1.2 - Révision AP-CP " Construction de la Cité des arts et de la culture "**

MM. Bardey et Schnaebele ne prennent pas part au vote.

A la majorité, 1 voix contre (M. Stepourjine), 15 abstentions (MM. Bonnet, Bittard, Rutkowski, Rosselot, Delachaux, Canillo, Roth, Voidey, Felt, Paris, Thiebaut, Guyen, Baverel, Becoulet et Mme Branget), le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme de l'opération Aménagement « Construction de la Cité des arts et de la culture » et de son découpage en crédits de paiement sur la période 2007-2011 et suivants.

Rapport adopté à la majorité :            Pour : 79            Contre : 1            Abstention : 15

↳ R- I.1.3 - Révision AP-CP "Aménagement de la Malate"

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme de l'opération « Aménagement de la Malate » et de son découpage en crédits de paiement sur la période 2007/2009.

Rapport adopté à la majorité :            Pour : 97            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.4 - Révision AP-CP Opération RN 83 " Aménagement de l'Entrée Est "

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme de l'opération Aménagement « Aménagement de l'Entrée Est » et de son découpage en crédits de paiement sur la période 2007/2010.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 97            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.5 - Révision de l'AP-CP "Aménagement de l'entrée de ville de Morre"

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme intitulée « Requalification de l'entrée d'agglomération à MORRE » et sur son nouveau découpage en crédits de paiements sur la période 2007-2010.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 97            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.6 - Révision AP-CP "Acquisition de bus et matériel embarqué"

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme de l'opération Aménagement « Acquisition de bus et matériel embarqué » et de son découpage en crédits de paiement sur la période 2007/2011.

Rapport adopté à la majorité :            Pour : 97            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.7 - Révision AP-CP "Création équipements fluviaux"

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme de l'opération « Création d'équipements fluviaux » et de son découpage en crédits de paiement sur la période 2007/2009.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 95            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.8 - Dotation de Solidarité Communautaire 2007 : solde du volet Solidarité Economique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valider le montant de la répartition de la DSC 2007 pour le volet solidarité économique,
- retient l'hypothèse la plus haute de la prospective 2008-2011 pour le volet solidarité économique,
- valide les montants de la DSC à actualiser dans le PPIF 2008-2011 (selon cette hypothèse),
- prend acte du respect à moyen terme, par la CAGB, de l'équilibre règlementaire entre les critères de la CAGB (légaux et facultatifs).

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 94            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.9 - Délibération modificative pour la demande de garantie d'emprunt compétence Habitat de NEOLIA (opération Cité Viotte)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les pièces administratives nécessaires à la prise en compte de cette modification dans la délibération de garantie.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 94            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.10 - Demande de garantie d'emprunt compétence Habitat (juillet 2007) pour Habitat 25

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur cette nouvelle demande de garantie d'emprunt en matière d'habitat, dans le respect des ratios prudentiels définis dans le règlement des garanties d'emprunt de la Communauté d'Agglomération,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives nécessaires à sa mise en place.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 94            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.11 - Règlement des garanties d'emprunts et bénéfice de discussion

A l'unanimité, le Conseil de Communauté adopte une modification du règlement de la CAGB sur la question du bénéfice de discussion selon les termes suivants : « *la collectivité demandera le bénéfice de discussion et souhaitera un examen de la situation financière du titulaire de l'emprunt avant d'être appelée en garantie, excepté dans le cas particulier des financements de logements sociaux publics (les biens construits étant insaisissables), dans le cadre des dispositions du Code de la construction et de son article R 431 -58* ».

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 94            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.12 - Bilan des acquisitions et des cessions foncières et immobilières décidées en 2006 par la CAGB

A l'unanimité, le Conseil de Communauté a pris connaissance du bilan des acquisitions et des cessions foncières et immobilières décidées en 2006 par la CAGB.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 94            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.1.13 - Convention entre la CAGB et le Trésor Public sur la mise en place du paiement par TIP

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les termes de cette convention de partenariat,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 94            Contre : 0            Abstention : 0

Personnel

↳ R- I.2.1 - Convention Amicale Sportive Territoriale Bisontine

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 000 € à l'ASTB,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention entre l'association et la CAGB.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 94            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- I.2.2 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le recrutement de cet agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le recrutement de cet agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le recrutement de cet agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoire,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

#### ↳ R- 1.2.3 - Ajustement technique de la liste des emplois permanents

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création d'un grade d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> Classe,
- la suppression en parallèle du grade de Rédacteur.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création du grade d'Ingénieur,
- la suppression du grade d'Attaché Territorial.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création du grade de Technicien Supérieur Territorial,
- la suppression du grade d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> Classe.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

#### ↳ R- 1.2.4 - Créations de postes

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les créations de postes proposées,
- se prononce favorablement sur la modification de la liste des emplois permanents,
- se prononce favorablement le cas échéant sur le recrutement d'agents non titulaires dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoire,
- autorise Monsieur le Président à signer le cas échéant les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 1.2.5 - Transformations de CDD en CDI

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la reconduction de l'agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la reconduction de l'agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la reconduction de l'agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la reconduction de l'agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 1.2.6 - Remboursement des frais de déplacements des personnels communautaires

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide les modalités de remboursement des frais de déplacement des personnels communautaires.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°02 : Economie**

↳ R- 2.1 - Soutien à la compétitivité - financement du projet Séquanie Energie

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- accorde une subvention de 47 000 € à l'entreprise SEQUANIE ENERGIE, sous réserve du maintien de l'activité de cette société pendant 5 ans sur le territoire,
- autorise Monsieur le Président à signer les actes afférents à cette aide.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.2 - Cré Entreprendre Initiative : bilan d'activité 2006 et perspectives 2007 - financement

M. Barthod-Malat et Mme Ballot ne prennent pas part au vote.

Au regard de l'activité de Cré-Entreprendre Initiative au 31 août 2007, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le versement, par la C.A.G.B., d'un montant de 22 867 € au fonds « prêts d'honneur » géré par CEI pour l'année 2007,
- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir à la convention-cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.3 - Cré Entreprendre Initiative - bilan d'activité au 31 août 2007 - financement

M. Barthod-Malat et Mme Ballot ne prennent pas part au vote.

Sur proposition du Bureau, le Conseil de Communauté est invité à :

- se prononce favorablement sur le versement de l'aide à verser à Cré-Entreprendre Initiative d'un montant de 12 000 €,
- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir à la convention cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 2.4 - Salon "graine de créateurs" : édition 2007

MM. Galliot et Thiebaut ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le versement d'une participation financière de 10 000 € à Développement 25, agence économique du Doubs, au titre de l'organisation de l'édition 2007 du Salon Graines de Créateur,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 91 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°03 : Habitat**

↳ R- 3.1 - Demandes de subventions pour la réalisation de logements locatifs publics

MM. Bardey et Schnaebeler ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi de ces subventions d'un montant prévisionnel de 75 430 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 3.2 - Protocole départemental d'accord de lutte contre l'habitat indigne

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de protocole et sur la participation du Grand Besançon au financement de la mission « résorption de l'habitat indigne »,
- autorise Monsieur le Président à signer le protocole d'accord et tout document y afférent,
- sollicite la subvention de l'Etat dans le cadre d'une convention financière « maîtrise d'œuvre urbaine et sociale »,
- autorise Monsieur le Président à informer le titulaire du marché d'OPAH du non-affermissement de la tranche conditionnelle relative à la résorption de l'habitat indigne.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°04 : Transports et déplacements**

↳ R- 4.1 - Avenant n° 8 à la DSP relatif à l'intégration de la desserte des "Essarts l'Amour" (Diabolo n° 10)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la réalisation d'un avenant n°8 à la convention de DSP prenant en compte l'intégration du circuit des Essarts l'amour,
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

#### ↳ R- 4.2 - Appel à projet européen EIE

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la participation du Grand Besançon à l'appel à projets EIE II.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

#### ↳ R- 4.3 - Etude "livraison achat centre-ville P + R" - Demande de subvention ADEME

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'opportunité et le contenu de l'étude "service de ramassage-livraison des achats du centre-ville vers les P+R"
- autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention de l'Ademe et à rechercher d'autres concours au niveau de la Ville de Besançon, des chambres consulaires et des commerces,
- se prononce favorablement sur la candidature du Grand Besançon à l'appel à projets "Life +".

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

#### ↳ R- 4.4 - Marché d'exploitation des supports publicitaires

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement, selon les dispositions du Code des marchés publics, d'une procédure d'appel d'offres pour l'exploitation des supports publicitaires sur les bus du réseau de transport urbain,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

### **Commission n°05 : Aménagement de l'espace**

#### ↳ R- 5.1 - Etat d'avancement du projet de réalisation d'une passerelle Modes doux à la Malate

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le montant actualisé de l'opération,
- autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions au titre de CITE, du FEDER et du CPER.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

#### ↳ R- 5.2 - Fonds "Centres de village" : programmation des projets

MM. Bittard, Rutkowski, Dillschneider, Bauer, Maillot, Sifferlin et Bully ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'évolution du fonds « Centres de village », sans modifier le cadre budgétaire pré-établi,
- valide l'actualisation du critère de richesse, qui vaudra jusqu'à mi 2008,
- se prononce favorablement sur la programmation (ou le principe de programmation) des projets suivants :
  - l'octroi d'une subvention sur les travaux pour la création d'un espace public à vocation ludique, culturelle, sportive et de loisirs à Auxon-Dessus, à hauteur de 33% du reste à charge de la commune, soit 38 271 €,
  - l'octroi d'une subvention sur les études pour l'aménagement et la sécurisation de la traversée de Fontain à hauteur de 50% du montant de l'étude, soit 5 680€,
  - l'octroi d'une subvention sur études et travaux pour l'aménagement des abords de l'église à Mamirolle à hauteur de 25% du reste à charge de la commune, soit 7 628 €,
  - l'octroi d'une subvention sur études et travaux pour l'aménagement de la voirie à Thise à hauteur de 10% du reste à charge de la commune, soit 16174€,

- autorise Monsieur le Président à signer les conventions nécessaires aux projets précités, le cas échéant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 85 Contre : 0 Abstention : 0

#### ↳ R- 5.3 - Etablissement public foncier

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le programme pluriannuel d'intervention (PPI) de l'EPF prévu pour la période 2007-2008, tel que figurant au tableau joint,
- autorise, au vu de ce programme, concernant les opérations diligentées par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, Monsieur le Président à signer toutes conventions de portage utiles avec l'EPF,
- renonce au droit de préemption urbain délégué à la CAGB dans le périmètre des zones à vocation économiques des Marnières et des Andiers sur le territoire des communes de Thise et Chalezeule ainsi que dans le périmètre de l'opération « entrée d'agglomération » sur le territoire de la commune de Morre. Cette renonciation de la délégation au bénéfice de la CAGB prenant effet à compter de la l'entrée en vigueur effective des nouvelles délégation au bénéfice de l'EPF,
- autorise Monsieur le Président à solliciter auprès desdites communes titulaires de ce droit de préemption la délégation au bénéfice de l'EPF dans le périmètre de ces opérations inscrites au PPI et pour lesquelles un portage foncier est requis,
- se prononce favorablement sur l'adhésion à l'EPF des structures intercommunales suivantes :
  - communauté de communes de Frasnè-Drugeon,
  - communauté de communes du Pays Baumoïis,
  - communauté de communes des Hauts du Doubs,
  - communauté de communes de Vaite-Aigremont,
  - communauté de communes de St Hippolyte.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

### **Commission n°06 : Projet et contrat d'agglomération**

#### ↳ R- 6.1 - Fonds d'Intervention pour le Développement Local (contrat FIDEL) - Signature d'un avenant

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur cette proposition d'avenant,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer cet avenant au contrat FIDEL Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

#### ↳ R- 6.2 - Contrat d'Initiative Territoriale (CITE) - Signature d'un avenant

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur cette proposition d'avenant,
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant au contrat CITE de l'Agglomération du Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

### **Commission n°07 : Voirie et stationnement**

#### ↳ R- 7.1 - Avis communautaire sur les projets de réaménagement routier de la RD1 et de la RN57 sur le secteur Nord de l'agglomération

A la majorité, 2 voix contre, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la variante n°5 du scénario n°3 bis du projet de réaménagement de la RD1 par le Conseil Général du Doubs, dans le cadre de l'accès routier à la Gare TGV,
- appuie la demande du Conseil Général et de la commune d'Auxon-Dessus auprès de l'Etat pour un examen de configuration de l'échangeur RN57/RD1 permettant un accès direct à la commune d'Auxon-Dessus par la RD287.

Rapport adopté à la majorité :            Pour : 84            Contre : 2            Abstention : 2

A la majorité, 4 voix contre, 2 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le scénario n°2 de mise à 2 x 2 voies de la RN57 entre Devecey et l'A36 par l'Etat.

Rapport adopté à la majorité :            Pour : 82            Contre : 4            Abstention : 2

### **Commission n°08 : Politique de la ville**

#### ↳ R- 8.1 - Création d'une Brasserie solidaire

A la majorité, 2 voix contre, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le versement en 2007 d'une participation financière à l'Association en cours de création de 30 000 € correspondant d'une part au versement d'une subvention d'équipement de 20 000 € et d'autre part à une aide au démarrage de 10 000 €,
- se prononce favorablement sur le versement en 2008 d'une participation financière de 5 000 € en vue de consolider l'activité,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à venir.

Rapport adopté à la majorité :            Pour : 86            Contre : 2            Abstention : 0

#### ↳ R- 8.2 - Désignation du représentant de la CAGB au comité régional de Franche-Comté pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

M. Bauer ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne, Monsieur Jacques-Henry Bauer (Président de la Commission Politique de la Ville du Grand Besançon) et son suppléant, Monsieur Patrick Bontemps (Vice-Président de la Commission Politique de la Ville) comme représentant la CAGB au Comité régional de l'ACSE, étant précisés qu'ils sont nommés jusqu'au renouvellement des instances communautaires du premier semestre 2008.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 87            Contre : 0            Abstention : 0

### **Commission n°10 : Environnement**

#### ↳ R- 10.1 - Aide exceptionnelle aux Jardins de Cocagne (Association Julienne Javel)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide exceptionnelle aux jardins de Cocagne de 20 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 88            Contre : 0            Abstention : 0

↳ R- 10.2 - Demande de subvention de Récidev : Campagne AlimenTerre 2007

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à Récidev pour la réalisation de la campagne AlimenTerre 2007.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 88 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n° 11 : Tourisme**

↳ R- 11.1 - Circuits pédestres et VTT : intérêt communautaire des itinéraires, conditions de mise en oeuvre, planning et plan de financement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- déclare d'intérêt communautaire l'ensemble des circuits pédestres et VTT sur le territoire du Grand Besançon, inscrits au schéma validé en Conseil Communautaire du 10 février 2006 (cf. liste des circuits et cartes jointes en annexes 1 et 2),
- prend connaissance des modalités de mise en oeuvre du schéma de circuits pédestres et VTT ainsi que du calendrier et du budget prévisionnels de l'opération,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les différentes conventions à intervenir,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre du PDIPR, ainsi qu'auprès de la Préfecture de Région au titre du FEDER,
- se prononce favorablement sur le plan de financement prévisionnel de l'opération circuits pédestres et VTT du Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 88 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n° 12 : Gestion des déchets**

↳ R- 12.1 - Appel d'offre pour l'acquisition de Bennes à Ordures Ménagères

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à :

- engager les démarches et procédures nécessaires à la bonne réalisation de ce projet,
- signer le marché résultant de cette consultation, ainsi que toutes les pièces s'y référant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 88 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 12.2 - Réhabilitation des anciennes décharges : délibération complémentaire

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- a pris connaissance de l'ensemble des nouvelles dispositions validées par le SYBERT sur ce dossier,
- approuve le transfert des biens, droits et obligations nécessaires à l'exercice de la compétence « réhabilitation des sites de traitement abandonnés » des communes vers la CAGB, puis de la CAGB vers le SYBERT
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions tripartites de mise à disposition des terrains entre les communes, la CAGB et le SYBERT et tout acte lié à ce dossier,
- prend en considération les nouvelles dispositions relatives au niveau d'intervention des travaux de réhabilitation des anciennes décharges et de son financement.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 88 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R- 12.3 - Avenant au contrat Eco-Emballages

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve les termes du projet d'avenant ci-joint,
- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant et tous les actes à intervenir pour sa bonne exécution

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 88 Contre : 0 Abstention : 0

## Questions diverses

### ↳ R- 13.1 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

A l'unanimité, le Conseil de Communauté a pris connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Rapport adopté à l'unanimité :            Pour : 88            Contre : 0            Abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des**  
**délibérations du Conseil de Communauté**

-----

**Séance du vendredi 12 octobre 2007**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

**Etaient présents :** **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL - **Auxon-Dessus :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (jusqu'au rapport 2.4) - **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI - **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN, Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.2) - **Besançon :** Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.2), Catherine BALLOT, Pascal BONNET, Patrick BOURQUE (jusqu'au rapport 5.2), Françoise BRANGET, Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.2), Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 2.1), Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.2), Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 1.1.2), Emmanuel DUMONT, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER (jusqu'au rapport 1.1.6), Paulette GUINCHARD (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 1.2.4), Martine JEANNIN (à partir du rapport 1.1.2), Lucile LAMY, Michel LOYAT, Bruno MEDJALDI, Annie MENETRIER, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.2), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRE, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 6.2) - **Beure :** Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - **Boussières :** Michel POULET - **Busy :** Philippe SIMONIN - **Chalezeule :** Raymond REYLE - **Champagney :** Claude VOIDEY - **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH - **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX (à partir du rapport 1.1.2) - **Chaucenne :** Bernard VOUGNON - **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - **Deluz :** Yves TARDIEU - **Ecole Valentin :** André BAYEREL, Yves GUYEN - **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **François :** Claude PREIONI - **Gennes :** Gabriel JANNIN (jusqu'au rapport 1.1.7) - **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN, François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - **La Chevillotte :** Jean PIQUARD (jusqu'au rapport 6.2) - **La Vèze :** Philippe CHANAU - **Larnod :** Martine BERGIER - **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT (à partir du rapport 1.1.2) - **Marchaux :** Bernard BECOULET - **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS - **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY - **Montfaucon :** Pierre CONTOZ - **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY - **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 6.2), Gérard VALLET - **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN - **Noironte :** Bernard MADOUX - **Novillars :** Raymonde BOURLON - **Pelousey :** Jacques TERVEL, Annick CHARPY (jusqu'au rapport 1.1.6) - **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.1.2), Robert STEPOURJINE - **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE - **Rancenay :** Michel LETHIER - **Roche lez Beauré :** Roland BARDEY (jusqu'au rapport 8.2) puis Serge FERRI (son suppléant), Michel SCHNAEBELE - **Routelle :** Claude SIMONIN - **Saône :** Bernard GUYON - **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU - **Tallenay :** Jean-Yves PRALON - **Thise :** Jacques SIFFERLIN, Claude BULLY (à partir du rapport 1.1.2) - **Torpes :** Denis JACQUIN (jusqu'au rapport 1.1.1) - **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.2)

**Etaient absents :** **Arguel :** André AVIS - **Audeux :** Françoise GALLIOU - **Besançon :** Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Jocelyne GIROL, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Danièle TETU - **Boussières :** Bertrand ASTRIC - **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE - **Chaleze :** Josseline SEITZ - **Champoux :** Norbert DUPREY - **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD - **François :** Françoise GILLET - **Le Gratteris :** Nicole JANNIN - **Montfaucon :** Jean-Marie VERNET - **Montferrand le Château :** Pascal DUCHEZEAU - **Nancray :** Daniel ROLET - **Novillars :** Bernard BOURDAIS - **Osselle :** Jacques MENIGOZ - **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE - **Saône :** Christelle PETITJEAN - **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD - **Vaire Arcier :** Patrick RACINE - **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD - **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

**Secrétaire de séance :** Marie-Odile CRABBE-DIAWARA

**Procurations de vote :**

**Mandants :** R. CHAVIN-SIMONOT (jusqu'au rapport 1.2.6), P. BOURQUE (à partir du rapport 5.3), C. COMTE-DELEUZE, Y-M DAHOUI, B. FALCINELLA, A. GHEZALI, D. TETU, J. SEITZ, F. GILLET, J-M. VERNET, B. BOURDAIS, C. BULLY (jusqu'au rapport 1.1.1)

**Mandataires :** M. LOYAT (jusqu'au rapport 1.2.6), C. TISSIER (à partir du rapport 5.3), N. WEINMAN, E. DUMONT, F. FELLMANN, M-M. DUFAY, J L FOUSSERET, G. BAULIEU, C. PREIONI, P. CONTOZ, R. BOURLON, J. SIFFERLIN (jusqu'au rapport 1.1.1)